



2014-12-60

**PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. DE BEAUCE-SARTIGAN  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-PHILIBERT**

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Philibert, tenue à l'hôtel de ville de Saint-Philibert, ce **15 décembre 2014** à 19 heures.

Sont présents à cette séance :

Siège # 1 Mme Geneviève Dallaire Siège # 3 M. Jean-Marie Dionne  
Siège # 4 Mme Marie-Jeanne Ouellet Siège # 5 M. Rémi Loignon  
Siège # 6 M. François Morin

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, Jean-Guy Plante.

Siège # 2 monsieur Pascal Lessard était absent

Mme Chantale Gareau, directrice générale et secrétaire-trésorière, assiste également à cette séance.

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la session ouverte.

En conséquence,

Il est proposé par monsieur Jean-Marie Dionne et résolu à l'unanimité de déclarer la séance ouverte.

Adoptée unanimement

2014-12-61

**2 - ADOPTION DU BUDGET POUR L'ANNÉE 2015**

Attendu la présentation et le dépôt du budget équilibré pour l'exercice financier 2015, ces documents annexés et faisant partie intégrante de ce procès verbal.

Attendu qu'avis public de cette adoption a été donné conformément à l'article 956 du code municipal;

En conséquence,

Il est proposé par madame Marie-Jeanne Ouellet, appuyé par monsieur Rémi Loignon et résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Saint-Philibert;

Adopte le budget de l'exercice financiers de 2015 prévoyant;

- Des revenus de 553 034 \$
- Des dépenses de 553 034 \$

**Prévisions budgétaires  
2015**

**Dépenses**

Administration générale	119 161 \$
Sécurité publique	83 334 \$
Transport	125 772 \$
Hygiène du milieu	57 039 \$
Aménagement, urbanisme	1 800 \$
Loisirs et culture	59 740 \$
Autres activités financières immobilisations	106 188 \$
<b>Totale</b>	<b>553 034 \$</b>

**Revenus**

Taxes foncières	327 529 \$
Païement Tenant lieu de taxes	400 \$
autres revenus	28 532 \$
Revenus de transferts	177 192 \$
Appropriation au surplus	19 381 \$
<b>Totale</b>	<b>553 034 \$</b>

Adoptée unanimement

**3 - PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question de l'assistance.

**2014-12-62**

**4 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par monsieur François Morin, et résolu à l'unanimité que cette séance extraordinaire d'adoption du budget soit levée.

Adoptée unanimement.

Fermeture à 19h30

---

Jean-Guy Plante, maire

---

Chantale Gareau, dir. gén. & sec. trés.